

NOTE DE PRESENTATION du Budget Primitif 2020

1. Eléments de contexte économique, social, budgétaire, évolution de la population...

Démographie : La commune compte 7053 habitants au 1^{er} janvier 2020, c'est la quatrième année de hausse de la population INSEE consécutive après le creux de 2016.

Le budget 2020 propose une section d'investissement encore dynamique avec environ 9 % d'opérations non terminées en 2019 dont le groupe scolaire Charles Gallet, le centre socio-culturel et le site du Pont de Rhins.

2. Priorités du Budget

Les priorités du budget, en section d'investissement, concernent le projet de la cantine, la poursuite de la réfection de la voirie ainsi que l'aménagement d'un local pour la police municipale dans le centre ville et l'aménagement des berges du Rhins.

Les autres principaux chantiers, outre la poursuite de l'éclairage public et de l'accessibilité, sont la première inscription en réserves foncières pour l'îlot Carnot Libération, l'extension de la climatisation de l'Hôtel de ville, une première enveloppe destinée au devenir du groupe scolaire des Plaines, une également pour le complexe sportif des Etines ainsi que celle habituellement nécessaire à l'acquisition de divers matériels et logiciels pour les services.

Pour les recettes, la Région Rhône Alpes Auvergne doit débloquer, pour le centre socio-culturel, son soutien à la commune d'un montant arrêté à 99 064 €, dans le cadre du Contrat Ambition Région.

De même, le Département de la Loire avec son dispositif pour les communes urbaines et l'Etat avec sa Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, doivent verser leur contribution pour les travaux énergétiques du groupe scolaire Charles Gallet à hauteur respectivement de 200 000 € et 390 987 € (DETR solde tranche 1 + tranche 2).

Quant aux autres recettes significatives, on peut citer :

- L'Agence de l'eau Loire Bretagne avec son aide de 9 955 € pour les travaux à effectuer sur le réseau d'eaux pluviales du chemin des Plaines,
- La participation d'entreprises aux travaux d'extension de réseau d'électricité pour 7 700 €.

En section de fonctionnement, le projet de BP est proposé en augmentation de 1.29 % par rapport à 2019 principalement par une prévision plus élevée des trois premiers chapitres regroupant à eux seuls plus des 4/5 ème du budget général.

En recettes, on citera cette année, l'exceptionnel reversement de l'excédent de fonctionnement du budget annexe des activités économiques (200 000 €).

3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL

DEPENSES en €	BP 2019	BP 2020	Comparatif N/N-1
011 Charges à caractère général	1 530 336,00	1 661 236,00	130 900,00
012 Charges de personnel	3 411 500,00	3 563 010,00	151 510,00
65 Autr.ch. de gestion courante	967 137,00	1 074 596,00	107 459,00
014 Atténuation de produits (fpic)	36 250,00	36 000,00	-250,00
66 Charges financières dont icne	120 000,00	92 000,00	-28 000,00
67 Charges exceptionnelles	22 477,00	22 000,00	-477,00
022 Dépenses imprévues	323 000,00	113 000,00	-210 000,00
Sous-totaux	6 410 700,00	6 561 842,00	151 142,00
dépenses d'ordre	1 049 300,00	994 158,00	-55 142,00
totaux	7 460 000,00	7 556 000,00	96 000,00

RECETTES en € :	BP 2019	BP 2020	Comparatif N/N-1
70 Produits des services, du domaine et div.	315 365,00	315 965,00	600,00
73 Impôts et taxes	5 728 396,00	5 738 246,00	9 850,00
74 Subventions d'exploitation	684 486,00	655 503,00	-28 983,00
75 Autres produits gestion courante	85 000,00	280 961,63	195 961,63
013 Atténuation de charges	16 815,00	11 302,00	-5 513,00
77 Produits exceptionnels	10 722,78	25 600,00	14 877,22
total des recettes réelles de fonct.	6 840 784,78	7 027 577,63	186 792,95
recettes d'ordre	169 700,00	182 700,00	13 000,00
total des rec. de fonct.de l'exercice (R+O)	7 010 484,78	7 210 277,63	199 792,85
002 Excédents antérieurs reportés	449 515,22	345 722,37	-103 792,85
totaux	7 460 000,00	7 556 000,00	96 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL (dont restes à réaliser)

		BP 2019	BP 2020
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	169 700,00	182 700,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	37 203,00	3 089 700,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	510 250,00	556 240,00
020	DEPENSES IMPREVUES	60 000,00	129 000,00
20/21/23	DEPENSES D'EQUIPEMENT	4 726 847,00	2 906 360,00
	TOTAL DEPENSES	5 504 000,00	6 864 000,00
			ı

001	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	139 223,42	400 329,58
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	249 300,00	264 300,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	37 203,00	3 089 700,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	800 000,00	729 858,00
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	313 000,00	48 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 301 296,00	1 616 146,45
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	657 838,89	709 805,97
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 000 378,69	100,00
27	AUTRES IMMOB. FINANCIERES	5 760,00	5 760,00
	TOTAL RECETTES	5 504 000,00	6 864 000,00

4. Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)

Présentation consolidée en € du budget général et du budget annexe des activités économiques

section	budget général	budget annexe	totaux crédits ouverts en 2020
Investissement			
Dépenses et recettes	6 864 000	112 000	6 976 000
Fonctionnement			
Dépenses et recettes	7 556 000	348 200	7 904 200
cumuls en euros	14 420 000	460 200	14 880 200

5. Crédits d'investissement et le cas échéant crédits de fonctionnement pluriannuels

Les principales opérations d'investissement envisagées en 2020 y compris les restes à réaliser 2019 (hors travaux en régie) sont les suivantes :

Réhabilitation du groupe scolaire Charles Gallet (fin)	102 000 €
Aménagements intérieurs du Centre socio-culturel (fin)	158 000 €
Travaux de voirie dont vidéo-protection par caméras	708 000 €
Réhabilitation éclairage public	105 000 €
Site du Pont de Rhins	180 000 €
Constitution de réserves foncières (dont îlot Carnot Libération)	300 000 €
Cantine	200 000 €
Hôtel de ville (extension climatisation)	50 000 €
Aménagement d'un local de police municipale	55 000 €
Groupe scolaire des Plaines	100 000 €
Club Ados	30 000 €
Accessibilité ADAP	25 000 €

Halle Pierre de Coubertin (éclairage en leds)

Gymnases Glacière & Parmentier (chaudière ; façades et murs int.)	83 000 €
Aménagement des berges du Rhins	100 000 €
Complexe sportif des Etines (1 ^{ère} enveloppe)	100 000 €
Autres petites opérations significatives	
(colombarium, illuminations, révision PLU, rest.scol.fin, alarmes,)	175 000 €
Logiciels et matériels pour les services	349 000 €

6. Niveau d'épargne brute (ou CAF)

Le niveau d'épargne brut qui s'affiche à partir des prévisions budgétaires 2020 n'atteint pas le Million d'euros (811 K€).

7. Niveau d'endettement de la collectivité

La remontée du Capital Restant Dû (CRD) est la conséquence des 2 emprunts réalisés en 2019, ainsi, à fin 2020 il devrait s'élever à 4 054 147 €. En effet, le budget primitif 2020 est proposé en équilibre sans un recours à l'emprunt et aucune extinction de prêt ne sera effective dans l'année.

Le remboursement de l'annuité (en capital et intérêts) sera de l'ordre de 523 000 € contre 510 000 € prévus en 2019.

La typologie des prêts décrite dans le tableau de répartition de l'encours est très bonne puisque tous les emprunts constitutifs de la dette ne présentent pas de risque (classés en A1 selon l'appréciation de la charte « Gissler » de bonne conduite).

8. Capacité de désendettement (ratio de solvabilité)

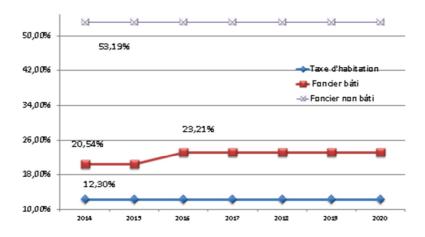
Elle donne l'indication en nombre d'années, d'autofinancement brut nécessaire au remboursement seul de la dette (4 054 147 / 884 078).

Pour 2020, la capacité de désendettement estimée, ne devrait pas dépasser 5 années contre 3 l'année précédente, et se place dans la grille « inférieure à 5 années » notée très correcte d'après les analystes.

9. Niveau des taux d'imposition

Les taux de fiscalité restent identiques à ceux de 2019 à savoir :

POLITIQUE DE TAUX (%)



10 . Principaux ratios

Informations financières – ratios	Valeurs arrondies (pour 7053 hab.)	Moyennes nationales de la strate
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	930 €/hab	904 €/hab
2 Produit des impositions directes / population	579 €/hab	484 €/hab
2 bis produits des impositions directes & fiscalité reversée par		
Roannais Agglomération / Population	762 €/hab	653 €/hab
3 Recettes réelles de fonctionnement / population	996 €/hab	1 089 €/hab
4 Dépenses d'équipement brut / population	382 €/hab	286 €/hab
5 Encours de dette / population	649 €/hab	843 €/hab
6 DGF / Population	55 €/hab	153 €/hab
7 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonct.	54,30 %	55,2 %
9 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / rec. réelles de		
fonct.	101,28 %	90,6 %
10 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonct.	38,33 %	26,3 %
11 Encours de la dette / recettes réelles de fonct.	65,13 %	77,4 %

Commentaires:

Le ratio 1 montre les services rendus à la population. Le 2 celui de la pression fiscale, et le 3 les ressources réelles dont dispose la collectivité.

Les ratios 4 et 10 dévoilent le niveau d'investissement entrepris par la collectivité et le taux d'équipement (effort d'équipement au regard de sa richesse, travaux en régie compris)

Le ratio 5 mesure l'endettement de la collectivité et le 11 la charge de la dette comparée à sa richesse.

Le ratio 6 constate la contribution de l'Etat au fonctionnement de la collectivité.

Le ratio 7 mesurant la charge de personnel, est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population.

Enfin, le ratio 9 dégage la Marge d'Autofinancement Courant, c'est-à-dire la capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Dans notre cas, sa valeur étant supérieure à 100 montre un éventuel petit besoin de recours à l'emprunt.

11. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

L'effectif au 1^{er} janvier 2020 est décomposé comme suit :

Emplois budgétaires à temps complet : 76 Effectifs pourvus en ETPT / agents tit. : 72,06 Emplois budgétaires à temps non complet : 0 Effectifs pourvus en ETPT / agents tit. : 0

Agents non titulaires: 9 Effectifs pourvus en ETPT / agents non titul.: 8,5

(remplacement de fonctionnaires autorisés à servir à temps partiel ou indisponible, accroissement temporaire d'activité)

Avec la baisse de 2 agents titulaires et la hausse de 3 non titulaires à fin 2019, la masse budgétaire inscrite pour 2020, au chapitre de personnel 012 pour 3 563 010 € prend en compte l'augmentation naturelle « Glissement Vieillesse Technicité » correspondant à l'augmentation de la rémunération des agents découlant des avancements suivant ancienneté, ou de changement de grade ou de corps par le biais de concours ou promotion, ainsi que les autres facteurs d'évolution tels que la variation du point de la fonction publique, les modifications de mesures catégorielles statutaires (réformes de grilles...), et une marge pour pallier un besoin de personnel en cas de défaillance d'agents en cours d'année. Elle inclut aussi la charge du RIFSEEP suite à sa mise en place au 1^{er} janvier 2020, la prise en charge d'une partie de la mutuelle obligatoire et de la prévoyance (uniquement pour les agents ayant choisi l'adhésion aux produits proposés). Sont également compris dès le mois de juin, les nouveaux postes d'un collaborateur de cabinet et d'un agent chargé des achats.

L'écart avec la réalisation 2019 de 3 411 500 € représente environ + 4,44 %.

Le ratio 7 ci-dessus recalculé en charges nettes de personnel (c'est-à-dire déduction faite des remboursements de frais de personnel évalués) s'élèverait à 54.12 %.